

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 29 MARS 2021 À 19 HEURES AU BUREAU MUNICIPAL.**

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

La conseillère Annie Lévesque, de même que les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **2021-03-29-01 Ouverture de la séance**

### **2021-03-29-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Entente concernant la subvention à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Siméon pour le financement du projet d'habitation de l'OMH de Saint-Siméon
4. Période de questions
5. Levée de la séance

### **2021-03-29-03 Entente concernant la subvention à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Siméon pour le financement du projet d'habitation de l'OMH de Saint-Siméon**

ATTENDU les démarches réalisées dans le cadre du projet de 24 logements, destiné aux personnes âgées en légère perte d'autonomie, AccèsLogis Volet II;

ATTENDU QUE ledit projet a été déposé à la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

ATTENDU QUE ce Projet de 24 logements éprouve des difficultés à compléter son montage financier considérant les coûts de construction élevés;

ATTENDU QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a été autorisée à octroyer une subvention à la Municipalité de Saint-Siméon afin de lui permettre de financer la réalisation dudit projet;

ATTENDU QUE l'objectif de cette subvention est de favoriser et d'accélérer la réalisation du projet en cours, de permettre de le viabiliser plus facilement et aussi d'offrir un loyer plus abordable aux locataires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) de désigner monsieur Denis Gauthier, maire et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour agir à titre de signataires de l'entente concernant la subvention à la Municipalité de la Paroisse de Saint-Siméon pour le financement du projet d'habitation OMH de Saint-Siméon.

**2021-03-29-04 Période de questions**

Aucune question.

**2021-03-29-05 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Pierre Sarrazin propose la levée de la séance, il est 19 h 10.

---

Denis Gauthier  
Maire

---

Nathalie Arsenault  
Directrice générale